

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Accès au sentier de randonnée Amanéa

En raison de la course de côte, le sentier Amanéa ne sera pas accessible au public les 12 et 13 avril.

Vente de surplus militaire

Un marchand sera présent sur la place de la Mairie, le vendredi 11 avril prochain de 8h à 18h, pour une vente de surplus militaire. Il occupera un emplacement d'une dizaine de mètres sur la place de la mairie, côté église.

Pour sa bonne installation, nous vous demandons de bien respecter l'interdiction de stationner sur la place de la mairie, les vendredis (jour de marché) et les 1ers mardis du mois (jour de foire).

La prochaine foire mensuelle aura lieu le mardi 1er avril.

Marché du vendredi : changement de lieu

En raison des travaux pour la réhabilitation de la maison Meunier et de l'extension en vue de la création de locaux commerciaux, **les marchands (poissonnier et charcutier) du marché du vendredi se tiendront désormais sur la place de la Liberté**, à compter du vendredi 25 avril prochain.

Vigilance : démarchage à domicile et vols

La Gendarmerie nous signale de nouveaux cas de démarchages à domicile frauduleux dans le département. Des individus se présentent aux domiciles des personnes vulnérables, en se faisant passer pour des fonctionnaires de police et expliquent intervenir pour de la prévention contre les cambriolages. Pendant que l'un d'entre eux discute avec la victime, l'autre fait le tour de l'habitation. Malheureusement au départ des individus, la victime constate le vol de ses bijoux.

Si des personnes se présentent à votre domicile des règles de prudence sont à

observer.

! Nous rappelons que vous devez rester très vigilants si des personnes se présentent chez vous !

En cas de doute ou si la personne est insistante, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de Gendarmerie.

Les 5 règles d'or pour tous et notamment pour les seniors ou les personnes vulnérables :

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus,
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef,
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide,
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr,
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police

En cas de doute : contactez la brigade de gendarmerie d'Essarts en Bocage au 02.51.62.83.13 ou celle de Chantonnay au 02.51.94.30.20.

Seniors au Pays de Chantonnay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonnay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

→ Retrouvez le programme complet des activités organisées en avril, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, [en cliquant ici](#).

Plusieurs activités sont proposées à Bournezeau :

- . Le mardi 22 avril à 9h : balade santé
- . Le jeudi 24 avril de 10h à 11h30 : atelier numérique collectif sur la prévention contre les arnaques.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Familles Rurales : action nettoyage de voitures

L'association Familles Rurales vous informe qu'elle organise une action "nettoyage de voitures" le **samedi 12 avril, de 10h à 17h**, dans la cour du Centre de Loisirs (accès par la place des Papillons). L'argent récolté aura pour objectif de financer le séjour été des ados.

Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau : concours de pêche

La Société Amicale des Chasseurs de Bournezeau vous informe qu'elle organise un concours de pêche à la truite à l'étang communal le **samedi 03 mai 2025**, à partir de 7h30.

→ L'inscription (10 euros) se fait auprès de Valentin GUYAU au 06.13.86.94.46.

POUR RAPPEL

Ambassadeurs citoyens : comprendre les valeurs de la république

Le 18 mars dernier, les jeunes ambassadeurs citoyens ont réalisé un travail sur les valeurs de la république afin de préparer une exposition sur ce thème.

→ Retrouvez les informations sur les "Ambassadeurs citoyens" et les photos  des événements sur le site de la Commune.

Mairie : nouveaux locaux et inauguration

Les services administratifs et les élus vous accueillent dorénavant dans les nouveaux locaux de la mairie situés 2 place de la Mairie. L'entrée principale se situe sous le porche, à gauche de la façade.

Les horaires d'ouverture restent inchangés.

[L'inauguration de la Mairie aura lieu le samedi 26 avril](#). La population est invitée à participer à cet événement, à partir de 11h, pour les discours suivis du verre de l'amitié.

Dans l'après-midi, de 15h à 18h, une visite libre des locaux sera possible.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

 **2 lots** sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



12/04/2025 au 13/04/2025

Course de côte

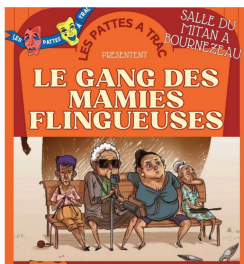
organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques



12/04/2025

Action nettoyage de voitures

L'association Familles Rurales organise une action "nettoyage de voitures". L'argent récolté aura pour objectif de financer le séjour été des ados.



25/04/2025 au 03/05/2025

Représentations théâtrales

organisées par l'association des Pattes à trac



26/04/2025

Inauguration de la mairie

L'inauguration des nouveaux locaux de la mairie aura lieu le samedi 26 avril

27/04/2025



50 ans de la Gym volontaire

organisés par l'association par l'association de Gymnastique volontaire

27/04/2025



Cérémonie patriotique des victimes de la déportation

organisée par la Commune

03/05/2025

BOURNEZEAU

ETANG COMMUNAL

Samedi 3 MAI 2025

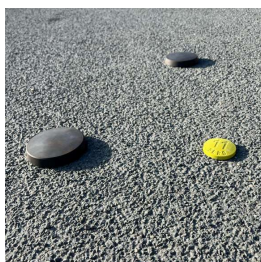


CONCOURS DE PECHE A LA TRUITE

Concours de pêche à la truite

organisé par la Société Amicale des Chasseurs

03/05/2025



Concours de palets

organisé par l'association Bournezeau Palet Club 85

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

//\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.